

Deux écoles assureront le service minimum, jeudi

Jeudi, seulement deux sites assureront le service minimum d'accueil à Caen. Il s'agit de l'école Lyautey, boulevard Maréchal-Lyautey, qui accueillera les élèves de l'école Guynemer, et de l'école Michel-Pondaven, située rue de Berry. Dans un souci pratique, les parents qui souhaitent profiter de ce service sont invités à inscrire leur enfant préalablement.

Pour rappel, le service minimum d'accueil est organisé dans les établissements scolaires, les jours de grève, quand plus de 25 % des enseignants se déclarent grévistes.



Le service minimum d'accueil est obligatoirement organisé dès que plus de 25 % des enseignants d'une école se déclarent grévistes. Archives Ouest-France